



# Barème de vente

Prix inférieur à 300 000€

4%

Au delà de 300 001 €

3,5%

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20 %

Barème applicable au 1er janvier 2024

ROSE CASTEL  
IMMOBILIER